



REVUE DES TROUPES - CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

INTERDICTION DE STATIONNER

Le mardi 14 juillet de 8h à 12h

- Interdiction de stationner et de circuler Place Clémenceau et Place Espiau
- Accès à la rue Hoche maintenue par la rue des Zéphirs

ARRÊTÉ DU MAIRE NUMÉRO CS-2026-047